

- siège (BLS OIICS);
- source de la lésion ou de la maladie (BLS OIICS);
- source secondaire de la lésion ou de la maladie (BLS OIICS);
- événement ou exposition (BLS OIICS);
- activité du travailleur au moment de l'accident;
- activité économique habituelle (maladies seulement);
- profession habituelle (maladies seulement);
- lieu de l'accident (ferme, rue, mine, etc.);
- code géographique: quatre régions du bureau du recensement;
- âge: intervalles de dix ans débutant avant 20 ans;
- date de la lésion: jour de la semaine, mois et année;
- date du décès: nombre de jours écoulés depuis la date de l'accident;
- naissance dans un pays étranger: continent;
- taille de l'établissement: cinq groupes de taille d'employeur;
- ancienneté dans l'établissement, en années;
- comté où l'accident s'est produit: urbain ou rural;
- heure de l'accident arrondie à l'heure près;
- description de la façon dont la lésion ou la maladie s'est produite.

Ces éléments sont utilisés pour des classifications et des classifications croisées.

#### Période de référence

Les décès sont inclus dans les statistiques couvrant la période pendant laquelle le décès est intervenu.

#### Documentation

Les données sont publiées par le US Department of Labor, Bureau of Labor Statistics: *Fatal Workplace Injuries: A Collection of Data and Analysis* (publication annuelle), qui contient également des rapports de recherche. Les données pour 1993 ont été publiées en 1995. Des informations méthodologiques sont incluses dans la publication et dans Bureau of Labor Statistics: *Handbook of Methods*. La méthodologie en vigueur diffère de celle utilisée les années précédentes, aucune donnée du recensement n'a encore été transmise au BIT pour publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*.

Faute d'espace, toutes les données ne sont pas publiées. Des données supplémentaires conformes aux normes de publication sont disponibles sur demande adressée au Bureau des statistiques du travail. Le public peut obtenir des données disponibles uniquement sous forme imprimée bien que certaines données soient également disponibles sur World Wide Web (site du World Wide Web du Bureau des statistiques du travail: <http://www.bls.gov>).

#### Méthode de collecte des données

Le recensement est mené sur une base contractuelle avec les Etats; les coûts de fonctionnement sont partagés à égalité entre les Etats et le gouvernement fédéral américain.

Les données sont rassemblées sur une base continue durant l'année civile, à partir de différents documents sources tels que les certificats de décès, les rapports d'indemnisation des travailleurs, les rapports fédéraux (OSHA) et les articles de journaux. Un questionnaire de suivi est utilisé dans environ 20 pour cent des cas pour solliciter les informations manquantes sur l'incident. L'employeur peut être recontacté par courrier, ou les deux, si aucune réponse n'a été reçue ou si les données nécessitent des éclaircissements.

L'information est codée par les Etats et entrée dans le système informatique qui vérifie la validité des données et la compatibilité entre les données. Ce contrôle identifie les cas incorrects et incompatibles qui devraient être révisés et éclaircis. Les documents sont également échantillonnés et codés manuellement de manière indépendante puis les codes sont comparés pour s'assurer que l'information codée est compatible et qu'il n'y a pas d'erreurs systématiques. Si des erreurs significatives sont trouvées dans le codage, l'ensemble du groupe de rapports est révisé manuellement pour en vérifier la fiabilité.

## ETHIOPIE

### Organisme responsable des statistiques

Ministry of Labour and Social Affairs (*Ministère du Travail et des Affaires sociales*).

### Source

Rapports des accidents déclarés auprès du ministère du Travail et des Affaires sociales.

### Portée

*Individus*: Ensemble des personnes ayant un emploi.

*Activités économiques*: Tous les activités économiques et secteurs.

*Régions géographiques*: Ensemble du pays.

*Etablissements*: Tous types et tailles d'établissements.

### Types d'accidents du travail couverts

Lésions déclarées dues à tous les types d'accidents du travail, y compris des accidents de trajet.

### Concepts et définitions

Non disponible.

*Période d'absence du travail minimum*: non disponible.

*Période maximale pour qu'un décès soit considéré comme une lésion professionnelle mortelle*: non disponible.

### Documentation

*Références bibliographiques*: Les données sont publiées dans: Ministry of Labour and Social Affairs: *Labour Statistics Bulletin*.

*Données publiées par le BIT*: Les données suivantes sont communiquées régulièrement au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions professionnelles déclarées (y compris les accidents de trajet) classées selon les grandes branches d'activité économique: nombre de personnes blessées mortellement, nombre de personnes blessées ayant perdu du temps de travail, total de ces deux groupes; nombre de journées de travail perdues par les personnes blessées ayant perdu du temps de travail; taux de lésions mortelles. Le nombre de personnes à risque (nombre total de salariés) est également fourni et enregistré dans la base de données LABORSTA.

## FIDJI

### Organisme responsable des statistiques

Ministère du Travail et des Relations professionnelles.

### Source

Rapports de l'inspection du Travail.

### Portée

*Individus*: Ensemble des personnes ayant un emploi.

*Activités économiques*: Tous les activités économiques et secteurs.

*Régions géographiques*: Ensemble du pays.

*Etablissements*: Tous types et tailles d'établissements.

### Types d'accidents du travail couverts

Lésions déclarées dues à tous les types d'accidents du travail, y compris les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

### Concepts et définitions

Non disponible.

*Période d'absence du travail minimum*: non disponible.

*Période maximale pour qu'un décès soit considéré comme une lésion professionnelle mortelle*: non disponible.

### Documentation

*Références bibliographiques*: Non disponible.

*Données publiées par le BIT*: Les données suivantes sont communiquées régulièrement au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions professionnelles déclarées (y compris les maladies professionnelles et les accidents de trajet) classées selon les grandes branches d'activité économique: nombre de personnes blessées mortellement.

## FINLANDE

### Organisme responsable des statistiques

*Collecte*: Federation of Accident Insurance Institutions (FAII) (*Fédération des Institutions d'Assurance Accidents*).

*Compilation et publication*: Ministry of Labour (*Ministère du Travail*) et Statistics Finland (*Bureau de statistique de Finlande*); depuis 1996, Statistics Finland uniquement.